

## Après la mobilisation, la décision très attendue du Conseil constitutionnel

« La réforme des retraites entre les mains du Conseil constitutionnel », titre **Le Figaro** en Une alors que les Sages doivent se prononcer aujourd'hui, en fin de journée, sur le projet de loi. Parmi les scénarios envisagés, celui d'une censure partielle du projet de loi semble le plus « probable », selon les constitutionnalistes. L'hypothèse d'une censure totale paraît en revanche « très improbable », selon le professeur de droit Jean-Pierre Camby. Autre grief sur lequel la haute juridiction devra se pencher : le manque de « clarté et de sincérité des débats ». Pour les auteurs des saisines, l'accumulation des outils constitutionnels – vote bloqué, procédure accélérée, article 49.3 – a entaché cette exigence constitutionnelle. « Les Sages n'ont jamais censuré le moindre article de la moindre loi sur cette question », évacue Anne-Charlène Bezzina maître de conférences en droit public. Reste l'option rêvée pour l'exécutif d'une validation totale de la réforme. Mais le Conseil constitutionnel pourrait aussi donner son feu vert à la demande de RIP que l'opposition réclame et dont la procédure ne s'achèverait qu'à l'été 2024. Selon un sondage Odoxa-Backbone Consulting, réalisé pour **Le Figaro**, 74 % des Français assurent qu'ils le signeraient « certainement » ou « probablement ». En retenant 50 à 100 % des Français se disant « certains » de signer, le nombre de signatures s'élèverait déjà entre 9 et 18 millions, un niveau largement au-dessus du seuil requis. (**Le Figaro**, p.2)

« Macron prépare le coup d'après », titre **Le Parisien** qui s'interroge sur la façon dont le président va reprendre la main. Le chef de l'Etat devrait prendre acte du choix formulé par les Sages. Mais pas vraiment plus. Puis Emmanuel Macron pourrait laisser passer le week-end pour savoir comment s'exprimer ensuite devant les Français. Il devra aussi choisir la date de promulgation de la loi sur les retraites si elle est validée. Emmanuel Macron aurait l'intention d'aller assez vite. Le chef de l'Etat a aussi annoncé qu'il recevrait très vite les organisations syndicales, « dans un esprit de concorde », a-t-il promis. Réaction de la nouvelle patronne de la CGT, Sophie Binet : « LOL. » (**Le Parisien**, p.4)